

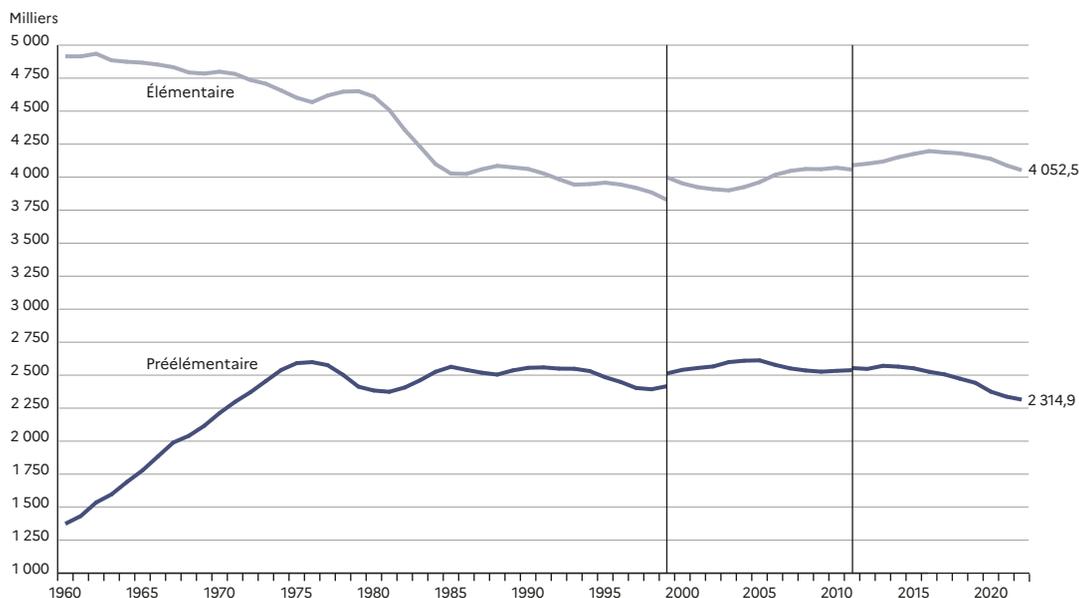
Au cours des dernières décennies, les évolutions des effectifs du premier degré ont été variables suivant les niveaux. Les effectifs en préélémentaire ont presque doublé entre 1960 et 1985, en raison de la progression de la scolarisation des enfants avant l'âge obligatoire (1). Depuis, les variations s'expliquent par les générations plus ou moins nombreuses. Dans l'enseignement élémentaire, les variations d'effectifs résultent essentiellement des évolutions démographiques, avec notamment une forte baisse entre 1980 et 1985.

À la rentrée 2022, les écoles des secteurs public et privé sous contrat du premier degré scolarisent 6 422 800 élèves en France métropolitaine et dans les DROM (2). La baisse amorcée en 2017 se poursuit (-0,9%), touchant le préélémentaire et l'élémentaire (respectivement -1,0% et -0,9%). La baisse en préélémentaire concerne tous les niveaux et notamment la très petite section

(-1,7% soit -1 200 élèves à la rentrée 2022). En effet, la génération 2019 qui entre à l'école à 3 ans est moins nombreuse que la génération 2016 entrant au CP (3). En élémentaire, les effectifs diminuent dans les niveaux de CP, CE1 et CM1 (respectivement -13 900 élèves, -17 700 élèves et -9 800 élèves) alors que les effectifs de CE2 et CM2 augmentent légèrement (respectivement +2 800 élèves et +1 000 élèves).

Le nombre d'élèves scolarisés dans le secteur public baisse de 0,9% tandis que celui du secteur privé sous contrat baisse d'une façon un peu plus prononcée (-1,1%). La répartition entre ces deux secteurs reste stable à la rentrée 2022, la part du privé sous contrat représentant 13,4% comme à la rentrée 2021. Les **unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)** accueillent des élèves en situation de handicap et comptent 1 300 élèves de plus qu'à la rentrée 2022 (+2,4%).

1 Évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte), Public + Privé sous contrat à partir de 2011.

RERS 2023, DEPP

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 22.38 ; 21.45.

Source

DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre. Insee, statistiques de l'état civil.

2 Évolution des effectifs du premier degré, en milliers

	2011	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Public	5 810,7	5 885,3	5 842,7	5 807,8	5 764,9	5 691,7	5 613,8	5 564,1
Privé sous contrat	879,8	891,1	901,3	896,6	888,6	874,1	867,7	858,7
Total	6 690,4	6 776,4	6 744,0	6 704,3	6 653,5	6 565,8	6 481,5	6 422,8
Part du public (%)	86,9	86,8	86,6	86,6	86,6	86,7	86,6	86,6
Part du privé sous contrat (%)	13,1	13,2	13,4	13,4	13,4	13,3	13,4	13,4
Préélémentaire								
Effectif total	2 553,6	2 552,0	2 505,7	2 473,1	2 441,8	2 375,0	2 337,4	2 314,9
Part du public (%)	88,0	88,0	87,7	87,7	87,7	87,7	87,6	87,6
Très petite section (1)	93,7	92,2	90,8	86,7	80,4	68,8	71,2	70,0
Petite section (1)	809,8	796,5	783,1	764,2	754,6	736,1	727,2	726,3
Moyenne section (1)	816,3	819,8	804,2	804,5	787,1	769,2	754,7	746,0
Grande section (1)	833,8	843,6	827,6	817,6	819,6	800,9	784,4	772,6
Élémentaire								
Effectif total	4 090,2	4 175,7	4 187,7	4 180,2	4 160,8	4 138,0	4 090,0	4 052,5
Part du public (%)	86,1	86,1	85,9	85,9	85,9	86,0	85,9	86,0
CP	833,0	844,9	833,3	836,0	827,0	823,9	804,5	790,6
CE1	830,2	849,0	842,5	830,2	833,2	820,7	819,1	801,5
CE2	804,6	832,9	838,2	840,7	831,2	831,2	817,5	820,2
CM1	805,5	833,2	841,5	830,8	835,4	824,2	822,8	813,1
CM2	817,0	815,8	832,2	842,5	834,0	838,0	826,0	827,0
ULIS (2)	46,6	48,7	50,6	51,0	50,8	52,9	54,1	55,4
Part du public (%)	93,1	93,4	93,4	93,4	93,6	93,7	93,4	93,4

RERS 2023, DEPP

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.**

1. Les données sont collectées par âge et non par niveau pour le préélémentaire. Les effectifs ont été répartis par niveau en faisant correspondre à chaque niveau son âge théorique.

2. Unités localisées pour l'inclusion scolaire.

3 Nombre de naissances, en milliers

Année de naissance	Nombre de naissances	Année des 3 ans	Année théorique d'entrée au CP	Année théorique de sortie du 1 ^{er} degré
2007	818,7	2010	2013	2018
2008	828,4	2011	2014	2019
2009	824,6	2012	2015	2020
2010	832,8	2013	2016	2021
2011	823,4	2014	2017	2022
2012	821,0	2015	2018	2023
2013	811,5	2016	2019	2024
2014	818,6	2017	2020	2025
2015	798,9	2018	2021	2026
2016	783,6	2019	2022	2027
2017	769,6	2020	2023	2028
2018	758,6	2021	2024	2029
2019	753,4	2022	2025	2030
2020	735,2	2023	2026	2031

RERS 2023, DEPP

► **Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte avant 2014, (Mayotte à partir de 2014).**

Lecture : 735 200 enfants sont nés en 2020 en France métropolitaine et dans les DROM (y compris Mayotte).

Ils ont eu 2 ans en 2022, rentreront théoriquement au CP en 2026 et sortiront théoriquement du premier degré en 2031.

En France métropolitaine et dans les DROM, 6 422 800 enfants sont scolarisés dans l'enseignement public et privé sous contrat du premier degré à la rentrée 2022. Les départements d'outre-mer scolarisent 295 200 élèves, dont 113 700 à La Réunion (1).

Le poids de chaque académie au niveau national est variable : les académies de Versailles, Créteil et Lille sont celles accueillant le plus grand nombre d'élèves (respectivement 9,7%, 7,8% et 6,5% des élèves scolarisés dans le premier degré public et privé sous contrat). La Corse, Limoges et les DROM hormis La Réunion en accueillent moins de 1% chacune.

Les écoles privées sous contrat accueillent 13,7% des effectifs du premier degré en France métropolitaine scolarisés dans le public et le privé sous contrat et 7,1% dans les DROM. La part du privé sous contrat est

variable selon les départements de France métropolitaine : moins de 5% des effectifs du premier degré en Creuse, Essonne, Haute-Corse, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, en Moselle et dans le Val-d'Oise contre plus de 50% en Vendée. Dans les DROM, la part du privé sous contrat varie de 0,0% à Mayotte à 11,5% en Guadeloupe.

Sur l'ensemble du territoire, les effectifs du premier degré dans les secteurs public et privé sous contrat sont en baisse par rapport à la rentrée précédente (-0,9%). Vingt-sept académies connaissent une baisse de leurs effectifs dans les secteurs public et privé sous contrat. Parmi celles-ci, les académies de Paris, de Lille et d'Amiens enregistrent les plus fortes baisses (entre -3,0% et -1,9%). Les effectifs sont en hausse dans trois académies : Nice (+0,7%), la Guyane (+2,3%) et Mayotte (+4,8%).

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 22.38 ; 21.45.

Source

DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

1 Effectifs d'élèves du premier degré par département et académie à la rentrée 2022

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé sous contrat	Public et Privé sous contrat	Évolution 2021-2022 (%)	Part du Public (%)
Allier	23 708	2 351	26 059	-0,8	91,0
Cantal	8 747	1 183	9 930	-1,0	88,1
Haute-Loire	13 238	6 423	19 661	-1,3	67,3
Puy-de-Dôme	49 012	6 970	55 982	-0,1	87,5
Clermont-Ferrand	94 705	16 927	111 632	-0,6	84,8
Ardèche	21 542	6 881	28 423	-1,0	75,8
Drôme	42 856	6 643	49 499	-0,6	86,6
Isère	114 388	11 783	126 171	-1,0	90,7
Savoie	35 280	3 541	38 821	-0,9	90,9
Haute-Savoie	75 055	10 919	85 974	0,7	87,3
Grenoble	289 121	39 767	328 888	-0,5	87,9
Ain	62 303	6 775	69 078	-0,1	90,2
Loire	58 465	15 973	74 438	-0,5	78,5
Rhône	162 758	33 472	196 230	-1,3	82,9
Lyon	283 526	56 220	339 746	-0,9	83,5
Auvergne-Rhône-Alpes	667 352	112 914	780 266	-0,7	85,5
Doubs	46 383	4 663	51 046	-1,9	90,9
Jura	19 574	2 346	21 920	-1,4	89,3
Haute-Saône	18 620	1 267	19 887	-2,0	93,6
Territoire de Belfort	11 362	1 240	12 602	-1,9	90,2
Besançon	95 939	9 516	105 455	-1,8	91,0
Côte-d'Or	40 403	4 680	45 083	-1,1	89,6
Nièvre	13 711	1 037	14 748	-1,9	93,0
Saône-et-Loire	42 338	3 678	46 016	-1,3	92,0
Yonne	26 476	2 394	28 870	-1,3	91,7
Dijon	122 928	11 789	134 717	-1,3	91,2
Bourgogne-Franche-Comté	218 867	21 305	240 172	-1,5	91,1
Côtes-d'Armor	35 232	15 639	50 871	-1,0	69,3
Finistère	48 752	28 840	77 592	-1,5	62,8
Ille-et-Vilaine	68 190	39 539	107 729	-1,0	63,3
Morbihan	34 529	33 216	67 745	-1,5	51,0
Rennes	186 703	117 234	303 937	-1,3	61,4
Bretagne	186 703	117 234	303 937	-1,3	61,4
Cher	22 523	1 908	24 431	-0,7	92,2
Eure-et-Loir	38 562	4 202	42 764	-1,3	90,2
Indre	15 023	1 122	16 145	-1,3	93,1
Indre-et-Loire	49 045	5 696	54 741	-0,8	89,6
Loir-et-Cher	25 320	2 825	28 145	-1,7	90,0
Loiret	62 625	5 813	68 438	-0,8	91,5
Orléans-Tours	213 098	21 566	234 664	-1,0	90,8
Centre-Val de Loire	213 098	21 566	234 664	-1,0	90,8
Corse-du-Sud	11 030	722	11 752	-0,2	93,9
Haute-Corse	12 554	387	12 941	-1,2	97,0
Corse	23 584	1 109	24 693	-0,7	95,5
Meurthe-et-Moselle	58 862	4 246	63 108	-1,6	93,3
Meuse	14 132	1 062	15 194	-2,0	93,0
Moselle	88 422	4 569	92 991	-0,6	95,1
Vosges	27 162	2 049	29 211	-2,3	93,0
Nancy-Metz	188 578	11 926	200 504	-1,3	94,1
Ardennes	21 523	1 881	23 404	-1,5	92,0
Aube	25 270	2 626	27 896	-1,1	90,6
Marne	45 911	5 727	51 638	-1,4	88,9
Haute-Marne	12 994	766	13 760	-2,4	94,4
Reims	105 698	11 000	116 698	-1,5	90,6
Bas-Rhin	96 948	5 423	102 371	-0,5	94,7
Haut-Rhin	65 109	4 602	69 711	-1,3	93,4
Strasbourg	162 057	10 025	172 082	-0,9	94,2
Grand Est	456 933	32 951	489 284	-1,2	93,3
Aisne	45 921	4 084	50 005	-2,3	91,8
Oise	80 129	5 292	85 421	-1,3	93,8
Somme	43 063	7 406	50 469	-2,5	85,3
Amiens	169 113	16 782	185 895	-1,9	91,0
Nord	211 871	58 364	270 235	-2,6	78,4
Pas-de-Calais	126 337	18 647	144 984	-2,1	87,1
Lille	338 208	77 011	415 219	-2,4	81,5
Hauts-de-France	507 321	93 793	601 114	-2,2	84,4
Seine-et-Marne	155 842	7 200	163 042	0,1	95,6
Seine-Saint-Denis	186 344	9 655	195 999	-0,5	95,1
Val-de-Marne	133 449	10 908	144 357	-0,9	92,4
Créteil	475 635	27 763	503 398	-0,4	94,5
Paris	108 538	35 485	144 023	-3,0	75,4
Yvelines	146 225	14 415	160 640	-0,4	91,0
Essonne	145 245	7 597	152 842	-0,1	95,0
Hauts-de-Seine	136 211	18 750	154 961	-1,9	87,9
Val-d'Oise	149 660	7 508	157 168	0,0	95,2
Versailles	577 341	48 270	625 611	-0,6	92,3
Île-de-France	1 161 514	111 518	1 273 032	-0,8	91,2

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé sous contrat	Public et Privé sous contrat	Évolution 2021-2022 (%)	Part du Public (%)
Calvados	51 716	8 647	60 363	-1,7	85,7
Manche	33 418	8 412	41 830	-1,2	79,9
Orne	17 648	4 769	22 417	-1,7	78,7
Eure	55 203	4 446	59 649	-1,9	92,5
Seine-Maritime	108 457	11 645	120 102	-1,2	90,3
Normandie	266 442	37 919	304 361	-1,5	87,5
Dordogne	27 905	2 000	29 905	-0,9	93,3
Gironde	135 414	13 519	148 933	-0,5	90,9
Landes	31 743	2 523	34 266	-0,7	92,6
Lot-et-Garonne	25 007	2 860	27 867	-0,9	89,7
Pyrénées-Atlantiques	42 310	13 922	56 232	-0,7	75,2
Bordeaux	262 379	34 824	297 203	-0,7	88,3
Corrèze	16 169	1 494	17 663	-1,8	91,5
Creuse	7 419	256	7 675	-0,1	96,7
Haute-Vienne	27 566	1 817	29 383	-0,9	93,8
Limoges	51 154	3 567	54 721	-1,1	93,5
Charente	25 353	2 769	28 122	-1,2	90,2
Charente-Maritime	47 154	3 260	50 414	-1,1	93,5
Deux-Sèvres	25 733	6 077	31 810	-1,9	89,0
Vienne	32 230	4 405	36 635	-0,9	80,9
Poitiers	130 470	16 511	146 981	-1,2	88,8
Nouvelle-Aquitaine	444 003	54 902	498 905	-0,9	89,0
Aude	28 511	2 267	30 778	-0,5	92,6
Gard	61 852	8 054	69 906	-0,8	88,5
Hérault	97 035	11 978	109 013	-0,1	89,0
Lozère	4 090	1 828	5 918	-1,8	69,1
Pyrénées-Orientales	38 739	4 083	42 822	-0,5	90,5
Montpellier	230 227	28 210	258 437	-0,3	89,1
Ariège	10 735	956	11 691	0,2	91,8
Aveyron	16 085	5 390	21 475	-1,3	74,9
Haute-Garonne	120 696	11 687	132 383	-0,3	91,2
Gers	12 518	1 858	14 376	-1,2	87,1
Lot	10 967	1 137	12 104	-0,7	90,6
Hautes-Pyrénées	15 173	2 331	17 504	-0,8	86,7
Tarn	27 607	4 965	32 572	-1,5	84,8
Tarn-et-Garonne	22 023	2 613	24 636	-1,4	89,4
Toulouse	235 804	30 937	266 741	-0,7	88,4
Occitanie	466 031	59 147	525 178	-0,5	88,7
Loire-Atlantique	96 468	47 693	144 161	-0,8	66,9
Maine-et-Loire	49 167	31 008	80 175	-1,7	61,3
Mayenne	18 767	9 718	28 485	-1,6	65,9
Sarthe	44 537	8 236	52 773	-1,1	84,4
Vendée	30 737	31 019	61 756	-1,5	49,8
Nantes	239 676	127 674	367 350	-1,2	65,2
Pays de la Loire	239 676	127 674	367 350	-1,2	65,2
Alpes-de-Haute-Provence	13 184	750	13 934	0,3	94,6
Hautes-Alpes	10 590	1 014	11 604	-1,1	91,3
Bouches-du-Rhône	183 911	22 081	205 992	-0,3	89,3
Vaucluse	50 600	6 050	56 650	-0,4	89,3
Aix-Marseille	258 285	29 895	288 180	-0,4	89,6
Alpes-Maritimes	92 105	9 478	101 583	0,9	90,7
Var	88 550	6 301	94 851	0,4	93,4
Nice	180 655	15 779	196 434	0,7	92,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	438 940	45 674	484 614	0,1	90,6
France métropolitaine	5 289 864	837 706	6 127 570	-1,0	86,3
Guadeloupe	36 403	4 750	41 153	-0,8	88,5
Guyane	45 141	3 077	48 218	2,3	93,6
Martinique	28 177	3 246	31 423	-0,3	89,7
Mayotte	60 775	0	60 775	4,8	100,0
La Réunion	103 754	9 898	113 652	-1,6	91,3
DROM	274 250	20 971	295 221	1,0	92,9
France métro. + DROM	5 564 114	858 677	6 422 791	-0,9	86,6

► Champ : Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

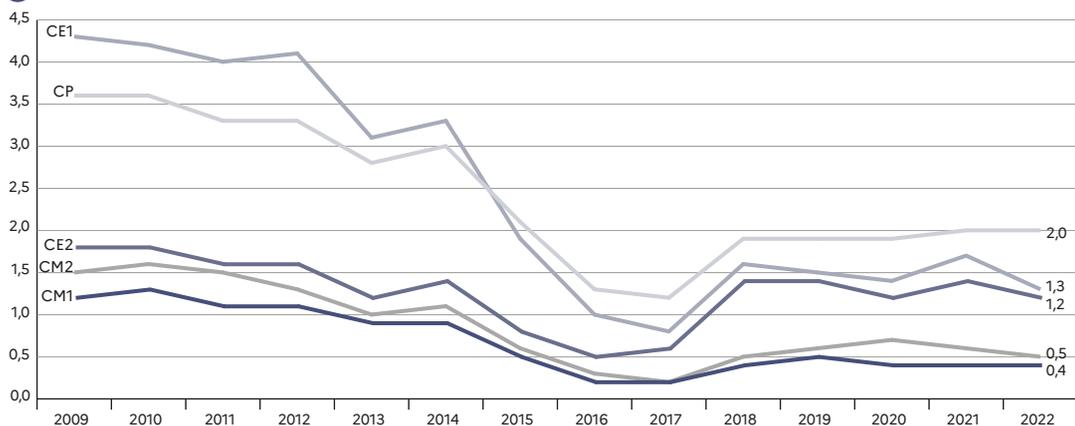
Les écoles du premier degré des secteurs public et privé sous contrat scolarisent 6 422 800 élèves à la rentrée 2022 en France métropolitaine et dans les DROM (2). Les filles représentent près de 49% des élèves dans les classes préélémentaires et élémentaires des secteurs public et privé sous contrat. En effet, en France, 105 garçons naissent pour 100 filles, ce qui explique que les filles sont légèrement moins nombreuses dans le premier degré. Cependant, les filles sont plus nombreuses à bénéficier de la scolarisation précoce (50,3% des élèves de 2 ans scolarisés dans le secteur public sont des filles). Enfin, dans les **unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)**, les filles sont très largement minoritaires (34,5% dans le secteur public).

Les **taux de retard** diffèrent selon le secteur : quel que soit le niveau, les élèves du secteur privé sous contrat sont moins en retard que ceux du secteur public : 1,4% des élèves de CP et 5,6% des élèves de CM2 scolarisés dans le secteur public sont en retard contre 0,9% des élèves de CP et 4,5% des élèves de CM2 scolarisés dans le secteur privé sous contrat (3). Les filles sont moins en retard que les garçons : tous niveaux et tous secteurs confondus,

3,4% des filles scolarisées en élémentaire sont en retard contre 4,5% des garçons. Ce constat reste valable, quels que soient le niveau et le secteur considéré.

Après des **taux de redoublement** dans les secteurs public et privé sous contrat historiquement bas à la rentrée 2017, ils ont ensuite augmenté à la rentrée 2018, notamment dans le cycle II (CP, CE1, CE2) avant de se stabiliser en 2019 et 2020 puis d'augmenter légèrement à la rentrée 2021 (1). À la rentrée 2022, ils sont stables en CP et en CM1 et diminuent légèrement en CE1, CE2 et CM2 (-0,4 point pour le CE1, -0,2 point pour le CE2 et -0,1 point pour le CM2). Les taux de redoublement en CP et CE1 sont plus élevés dans le secteur public que dans le secteur privé sous contrat (respectivement supérieurs de 0,1 et 0,2 point) (4). En CE2, le taux de redoublement est le même dans les deux secteurs. En CM1 et CM2, les taux de redoublement sont plus élevés dans le privé sous contrat (respectivement +0,3 point et +0,1 point par rapport au public). Quels que soient le niveau et le secteur considérés, les filles redoublent moins souvent que les garçons : en particulier en CP dans les secteurs public et privé sous contrat (-0,4 point dans chacun des secteurs).

1 Évolution des taux de redoublement en élémentaire



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2014), Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

Précisions

La source Diapre est un dispositif de remontées de données du premier degré. Elle comporte des données individuelles qui permettent une analyse plus fine et de meilleure qualité que les données par école utilisées auparavant. À la rentrée 2022, 100,0% des écoles publiques et 99,9% des écoles privées sous contrat renseignent Diapre. Cette source couvre 98,8% des classes 100,0% des élèves des secteurs public et privé sous contrat.

Âge révolu – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 22.38 ; 21.45.

Source

DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre.

2 Répartition des élèves du premier degré selon le niveau et l'âge à la rentrée 2022

	Âge (1)	Préélémentaire		Élémentaire		ULIS (2)		Total	Part des filles (%)	
		Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)	Total	Part des filles (%)			
Public	2 ans	53 677	50,3			15	73,3	53 692	50,3	
	3 ans	639 080	49,0			95	33,7	639 175	49,0	
	4 ans	655 937	48,9	17	47,1	102	33,3	656 056	48,9	
	5 ans	667 530	48,9	3 093	54,0	95	30,5	670 718	48,9	
	6 ans	11 707	31,4	663 740	49,2	1 090	29,8	676 537	48,9	
	7 ans	396	39,6	685 615	49,1	5 795	32,1	691 806	48,9	
	8 ans	56	41,1	700 404	49,2	8 858	33,6	709 318	49,0	
	9 ans			697 008	49,1	11 319	34,4	708 327	48,9	
	10 ans			690 387	49,3	13 130	35,1	703 517	49,0	
	11 ans et plus			43 692	43,5	11 276	36,4	54 968	42,0	
	Total		2 028 383	48,8	3 483 956	49,1	51 775	34,5	5 564 114	48,9
	<i>France métropolitaine</i>		<i>1 940 630</i>	<i>48,5</i>	<i>3 313 225</i>	<i>49,1</i>	<i>49 259</i>	<i>34,6</i>	<i>5 303 114</i>	<i>48,9</i>
Privé sous contrat	2 ans	16 307	52,1					16 307	52,1	
	3 ans	87 177	49,9			1	100,0	87 178	49,9	
	4 ans	90 070	49,4	1	100,0	3	100,0	90 074	49,4	
	5 ans	91 589	49,0	1 002	57,6	3	66,7	92 594	49,1	
	6 ans	1 259	33,7	105 957	49,1	55	41,8	107 271	48,9	
	7 ans	70	38,6	110 197	48,7	392	30,9	110 659	48,6	
	8 ans	38	65,8	114 115	49,0	616	34,1	114 769	48,9	
	9 ans			115 968	48,7	811	36,1	116 779	48,6	
	10 ans			114 379	49,1	891	36,9	115 270	49,0	
	11 ans et plus			6 886	42,8	890	36,4	7 776	42,1	
	Total		286 510	49,5	568 505	48,8	3 662	35,7	858 677	49,0
	<i>France métropolitaine</i>		<i>279 285</i>	<i>49,5</i>	<i>554 811</i>	<i>48,8</i>	<i>3 610</i>	<i>35,5</i>	<i>837 706</i>	<i>49,0</i>

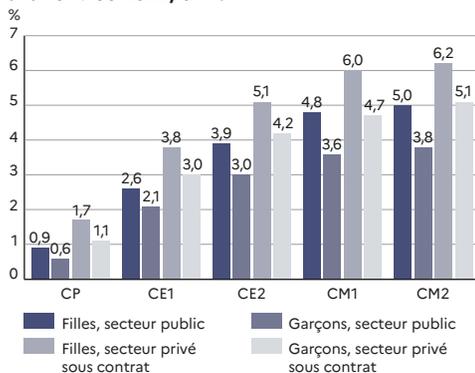
► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

1. Âge révolu.

2. Unités localisées pour l'inclusion scolaire.

RERS 2023, DEPP

3 Taux de retard à l'entrée dans un niveau à la rentrée 2022, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

4 Taux de redoublement selon le niveau à la rentrée 2022, en %

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Public					
Garçons	2,2	1,4	1,2	0,3	0,5
Filles	1,8	1,3	1,2	0,3	0,5
Ensemble	2,0	1,4	1,2	0,3	0,5
Privé sous contrat					
Garçons	2,1	1,3	1,3	0,6	0,6
Filles	1,7	1,1	1,1	0,6	0,5
Ensemble	1,9	1,2	1,2	0,6	0,6
Public et privé sous contrat					
Garçons	2,2	1,4	1,2	0,4	0,6
Filles	1,8	1,3	1,2	0,4	0,5
Ensemble	2,0	1,3	1,2	0,4	0,5

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

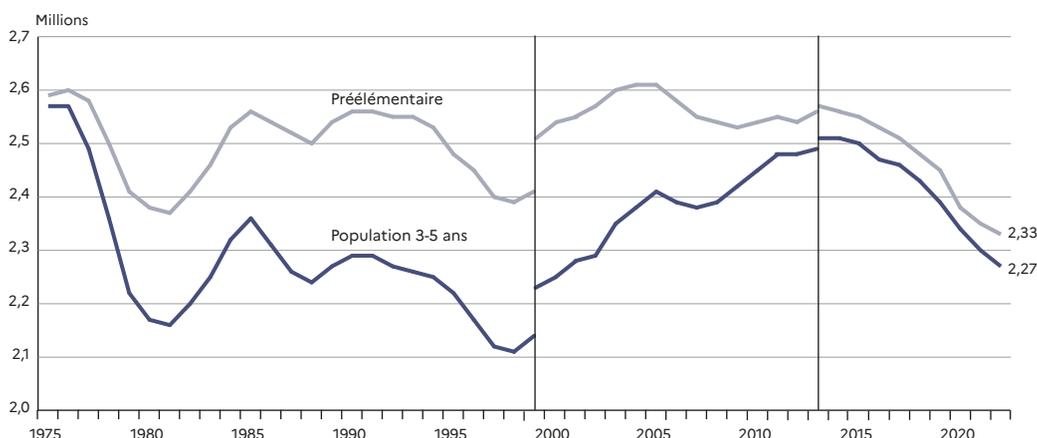
À la rentrée 2022, plus de 2 330 500 enfants de 2 à 5 ans sont scolarisés dans les écoles de France métropolitaine et des DROM (2). Ce nombre d'élèves diminue par rapport à l'année précédente (-1,0%) en lien avec la baisse des naissances. La quasi-totalité des élèves de cette tranche d'âge sont scolarisés dans le niveau **prélémentaire** : 0,5% des élèves de 5 ans fréquentent le niveau élémentaire.

La baisse du nombre d'écoliers âgés de 2 ans à la rentrée 2022 (-1,6%) n'a pas freiné la légère hausse du taux de scolarisation à cet âge : 9,9% des enfants de 2 ans sont scolarisés dans un établissement français à la rentrée 2022, soit une augmentation de 0,1 point (3). Entre 1999 et 2012, ce taux, qui s'élevait à 34,6% (hors Mayotte), a été divisé par trois. Il s'est stabilisé entre 2012 et 2019 en oscillant autour de 11,5% avant de diminuer nettement à la rentrée 2020 dans un contexte de crise sanitaire.

À la rentrée 2022, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans en **éducation prioritaire** s'établit à 17,0% (15,9% dans les REP et 18,7% dans les REP+), contre 8,2% hors éducation prioritaire.

Depuis vingt ans, la quasi-totalité des enfants âgés de 3 à 5 ans sont scolarisés (99,7% à la rentrée 2022). L'évolution du nombre d'élèves de cette tranche d'âge suit l'évolution démographique contrairement à celle des enfants de moins de 3 ans qui dépend davantage de la politique éducative. Ainsi, les effectifs du préélémentaire ont été en léger recul entre 1985 et 1999 en raison de la baisse du nombre de naissances sur cette période (1). L'augmentation du nombre de naissances entre 1999 et 2012 a par la suite entraîné une faible augmentation du nombre d'élèves en préélémentaire. Depuis 2012, la baisse démographique engendre une diminution continue des effectifs.

1 Évolution de la population des enfants de 3-5 ans et de la population scolarisée dans le préélémentaire, en millions



► Champ : France métropolitaine avant 1999 ; France métropolitaine + DROM (hors Mayotte) de 1999 à 2013 ; France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte) à partir de 2013, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2023, DEPP

Note : Les effectifs de préélémentaire sont supérieurs à la population des 3-5 ans car le niveau préélémentaire comprend également les élèves de 2 ans et certains élèves de 6 ans et plus. L'écart entre les courbes reflète l'évolution du taux de scolarisation à 2 ans.

Précisions

Population scolarisable – La population scolarisable est issue du recensement et correspond aux enfants qui ont l'âge d'être scolarisés (soit ici, les enfants de 2 à 5 ans). Les effectifs par âge sont publiés chaque année par l'Insee dans le bilan démographique de janvier. Les estimations démographiques, diffusées par l'Insee en 2020, ont été calées sur le recensement de la population (RP).

Âge révolu – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Notes d'Information : 23.10 ; 22.11.

Source

DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre. Insee, estimations démographiques, traitement DEPP.

2 Répartition des effectifs par âge

Âge (1)	Rentrée 2022			Rappel 2021		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
2 ans	53 692	19 076	72 768	55 370	18 605	73 975
3 ans	639 175	94 535	733 710	639 427	95 307	734 734
4 ans	656 056	97 682	753 738	664 137	97 797	761 934
dont élémentaire	17	6	23	20	3	23
5 ans	670 718	99 579	770 297	680 971	101 433	782 404
dont élémentaire	3 093	1 078	4 171	3 567	858	4 425
Total	2 019 641	310 872	2 330 513	2 039 905	313 142	2 353 047

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2023, DEPP

1. Âge révolu.

3 Les taux de scolarisation des élèves de 2 à 5 ans

	1999	2012	2016	2017	2018	2019	2020p	2021p	2022p
Effectifs d'élèves de 2 ans	256 089	90 971	96 558	92 929	89 141	82 929	71 403	73 975	72 768
Taux de scolarisation à 2 ans (%)	34,6	10,9	11,8	11,6	11,4	10,8	9,4	9,8	9,9
dont : éducation prioritaire (1)	32,8	17,4	20,2	20,2	20,1	19,1	16,8	17,3	17,0
REP (1) (2)			18,8	18,8	19,0	18,1	15,6	16,2	15,9
REP+ (1) (2)			22,4	22,2	21,9	20,5	18,5	19,0	18,7
Effectifs d'élèves de 3 ans	753 773	803 538	788 322	788 127	769 808	761 126	742 476	734 734	733 710
Taux de scolarisation à 3 ans (%)	100	97,3	96,3	96,6	96,6	97,5	97,0	97,4	98,0
Effectifs d'élèves de 4 ans	759 396	823 213	820 036	809 365	810 705	793 725	775 919	761 934	753 738
Taux de scolarisation à 4 ans (%)	100	99,4	99,4	99,1	99,2	100,0	99,7	99,8	100,0
Effectifs d'élèves de 5 ans	743 562	816 787	829 638	826 374	816 443	818 453	798 551	782 404	770 297
Taux de scolarisation à 5 ans (%)	100	99,0	100,0	100,0	99,8	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs d'élèves de 3 à 5 ans	2 256 731	2 443 538	2 437 996	2 423 866	2 396 956	2 373 304	2 316 946	2 279 072	2 257 745
Taux de scolarisation des 3-5 ans (%)	100,0	98,6	98,9	98,6	98,6	99,4	99,2	99,2	99,7

► Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte) de 1999 à 2013; France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte) à partir de 2013, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2023, DEPP

1. L'évolution de ce taux de scolarisation est impactée par les changements de périmètre de l'éducation prioritaire.

2. Depuis la rentrée scolaire 2015, les écoles visées par la politique d'éducation prioritaire se répartissent en deux types de réseaux : les REP+ qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire et les REP plus mixtes socialement, mais rencontrant des difficultés sociales plus significatives que les écoles situées hors de l'éducation prioritaire.

L'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales est régi par les programmes de juin 2016 qui donnent aux langues vivantes le statut de discipline à part entière avec un horaire et un programme précis. À la fin de l'école élémentaire, les élèves doivent maîtriser le niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières.

À la rentrée 2022, la quasi-totalité des élèves de l'école élémentaire bénéficie d'un enseignement de langues vivantes (1). L'objectif visant l'accès pour tous les élèves à l'apprentissage d'au moins une langue à l'école

élémentaire est désormais atteint, même au CP alors que cet enseignement concernait 98,1% des élèves de CP dans le public et 95,3% dans le privé sous contrat pour l'année scolaire 2016-2017.

Dans le secteur public comme dans le secteur privé sous contrat, l'anglais reste, très majoritairement, la langue la plus étudiée à l'école élémentaire : 95,8% des élèves dans le secteur public et 97,9% dans le secteur privé sous contrat (2). L'allemand conserve sa place de deuxième langue la plus étudiée : 3,6% des élèves dans le secteur public et 2,0% dans le secteur privé sous contrat.

Précisions

Avertissement – Depuis la rentrée 2017, la DGESCO a renouvelé le mode de recensement des élèves bénéficiant de l'apprentissage d'une ou plusieurs langues vivantes étrangères ou régionales. Auparavant, les données étaient collectées sous forme agrégée via les inspections académiques. Depuis 2017, ces données sont directement saisies au niveau individuel par les directeurs d'école dans l'application Onde (Outil numérique pour la direction d'école) puis traitées pour figurer dans le fichier Diapre. Ces données ont pu être exploitées à partir de l'année 2018-2019.

Source

DGESCO-MENJ, enquête sur les langues vivantes à l'école élémentaire.
DEPP, extraction des données de l'application Onde (Diapre).

1 Évolution de la proportion d'élèves bénéficiant d'un enseignement de langues vivantes, en %

	Public			Privé sous contrat		
	CE2-CM2	CE1 (1)	CP (1)	CE2-CM2	CE1 (1)	CP (1)
2001-2002	71,9			71,9		
2002-2003	83,8			80,9		
2003-2004	89,6			89,8		
2004-2005	93,3			85,5		
2005-2006	97,5			88,5		
2006-2007	98,5	9,0		91,0		
2007-2008	99,3	59,5		94,1	72,4	
2008-2009	99,9	72,4		94,0	78,4	
2009-2010	99,9	81,9		96,3	85,8	
2010-2011	99,3	86,3		96,5	89,6	
2011-2012	99,6	91,9		97,5	91,6	
2012-2013	99,6	95,0		97,5	93,6	
2013-2014	99,7	96,3		96,8	93,7	
2014-2015	99,4	97,5	91,5	96,9	96,0	88,9
2015-2016	99,6	98,7	95,2	96,0	95,7	90,4
2016-2017	99,8	99,3	98,1	97,3	96,8	95,3
2017-2018	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
2018-2019 (2)	100,0	100,0	99,8	100,0	100,0	99,9
2019-2020 (2)	100,0	99,8	99,7	100,0	100,0	99,9
2020-2021 (2)	99,9	99,7	99,6	100,0	99,9	99,8
2021-2022 (2)	99,9	99,7	99,7	100,0	100,0	99,8
2022-2023 (2)	99,8	99,7	99,6	99,9	99,8	99,7

► Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte à partir de 2018).

RERS 2023, DEPP, DGESCO

1. L'enseignement des langues vivantes au CE1 a débuté en 2008, avec une sensibilisation les années antérieures. L'enseignement au CP a débuté en 2014.

2. Les chiffres sont à prendre avec précaution à partir de 2018, car l'apprentissage de l'anglais est sélectionné par défaut dans l'application ONDE. Il est toutefois possible de mettre à blanc cette information.

2 Évolution de la proportion des d'élèves (ou groupes d'élèves avant 2017) selon la langue enseignée, en %

	Allemand	Anglais	Arabe	Espagnol	Italien	Portugais
Public						
2001-2002	18,6	76,4	0,1	2,0	1,1	0,2
2007-2008	11,3	87,3		1,7	1,0	0,2
2008-2009	10,8	87,7	ε	1,6	0,9	0,2
2009-2010	9,1	89,3	ε	1,5	0,8	0,1
2010-2011	8,6	90,1		1,5	0,7	0,1
2015-2016	6,2	92,0		1,1	0,7	0,1
2016-2017	9,4	91,7	ε	0,9	0,7	0,1
2017-2018	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
2018-2019 (1)	3,2	97,7	0,0	0,5	0,4	0,0
2019-2020 (1)	3,3	96,4	0,0	0,5	0,4	0,1
2020-2021 (1)	3,7	95,9	0,0	0,5	0,4	0,1
2021-2022 (1)	3,8	95,8	0,0	0,5	0,4	0,1
2022-2023 (1)	3,6	95,8	0,0	0,5	0,4	0,1
Privé sous contrat						
2007-2008	7,2	94,0	0,1	1,8	0,4	ε
2008-2009	9,0	92,2	ε	1,8	0,3	0,1
2009-2010	5,9	95,1		1,3	0,3	
2010-2011	5,9	95,3	ε	1,3	0,1	
2015-2016	4,2	98,1		1,9	0,3	
2016-2017	4,3	97,3	0,1	2,1	0,4	0,8
2017-2018	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
2018-2019 (1)	2,1	98,2	0,1	0,5	0,1	0,0
2019-2020 (1)	2,2	97,9	0,0	0,7	0,1	0,0
2020-2021 (1)	2,2	97,9	0,0	0,7	0,1	0,0
2021-2022 (1)	2,0	97,9	0,0	0,7	0,1	0,0
2022-2023 (1)	2,0	97,9	0,0	0,7	0,1	0,0

► Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte à partir de 2018), y compris les CP à partir de 2016.

RERS 2023, DEPP, DGESCO

1. Jusqu'en 2016-2017, les calculs sont faits à partir de données agrégées, via les inspections académiques, et les taux indiqués portent sur les groupes d'élèves suivant un enseignement dans une langue donnée. À partir de l'année 2018-2019, les calculs sont faits à partir des données individuelles extraites de l'application ONDE. Les taux indiqués concernent la proportion d'élèves qui bénéficient d'un enseignement dans une langue donnée. Les chiffres sont à prendre avec précaution, car l'apprentissage de l'anglais est sélectionné par défaut dans l'application ONDE. Il est toutefois possible de mettre à blanc cette information.

Note : la somme des pourcentages peut être supérieure à 100, car un élève peut bénéficier d'enseignements dans deux langues différentes, dans le cadre du programme Deux langues pour tous.

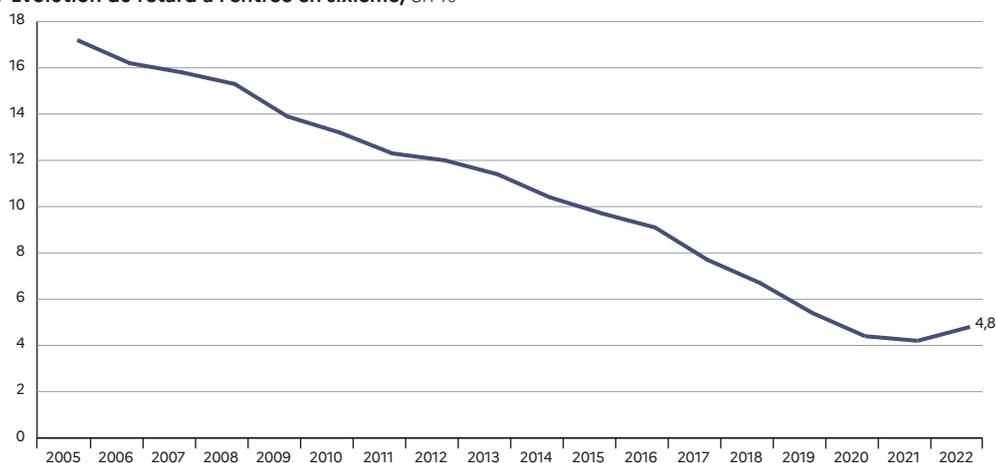
À la rentrée 2022, en France métropolitaine et dans les DROM, 802 200 élèves sont entrés en sixième (hors Segpa et ULIS), dont 38 500 avec au moins un an de retard (4,8%) (1). En dix-sept ans, il s'agit de la première hausse annuelle du retard scolaire (de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2021). Pour autant, sur le long terme, ce retard scolaire a fortement reculé : à la rentrée 2005, il concernait 17,2% des effectifs.

Les filles sont moins souvent en retard que les garçons (4,2%, contre 5,4%) (2). Les enfants d'inactifs sont beaucoup plus fréquemment en retard scolaire que les enfants d'enseignants (10,8%, contre 1,2%). Quelle que soit l'origine sociale, le retard scolaire à l'entrée en sixième augmente par rapport à 2021.

Parmi les élèves entrant en sixième à la rentrée 2022, 7,4% de ceux qui étaient scolarisés à la rentrée 2021 dans une école publique appartenant à un réseau d'éducation prioritaire REP ou REP+ sont en retard contre 4,3% de ceux issus d'une école publique en dehors de ces réseaux (3). Ces écarts s'expliquent en très grande partie par l'origine sociale, les élèves issus d'un milieu social défavorisé étant surreprésentés dans les écoles relevant d'un réseau d'éducation prioritaire.

Enfin, le retard à l'entrée en sixième des élèves est moindre dans les académies de Grenoble, Bordeaux (3,5% chacune) et Paris (3,6%), mais plus élevé dans les académies d'Aix-Marseille (6,1%), de Corse (6,3%) et d'Orléans-Tours (6,5%). Dans les DROM, les taux de retard sont les plus élevés en Guadeloupe (6,6%) et surtout en Guyane (10,1%) (4).

1 Évolution du retard à l'entrée en sixième, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat, hors Segpa et hors ULIS.

RERS 2023, DEPP

Précisions

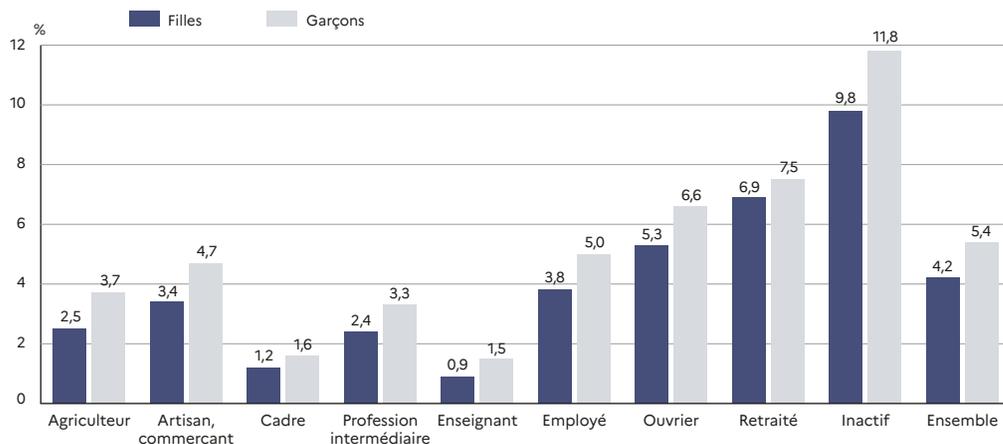
Population concernée – Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale hors établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) et établissements du secteur privé hors contrat.

Les entrants en sixième – Les entrants en sixième sont les élèves non scolarisés à ce niveau l'année précédente.

Pour en savoir plus

- Caille J.-P., Rosenwald F., « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution », *France Portrait Social*, Insee, édition 2006.
- *Géographie de l'École*, 2021, « Les inégalités sociales de compétences », indicateur 28.

2 Proportion d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2022 selon l'origine sociale de l'élève, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat, hors Segpa et hors ULIS.

RERS 2023, DEPP

3 Retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2022 selon l'appartenance de l'école d'origine à un réseau REP ou REP+

	En REP ou REP+ en 2021		Public hors REP ou REP+ en 2021		Rappel 2011 (%)	
	Effectifs	%	Effectifs	%	En RAR (1)	Hors RAR
« À l'heure » ou en avance	117 251	92,6	531 330	95,7	77,9	86,8
Un an de retard	9 258	7,3	23 741	4,3	21,3	12,1
Au moins deux ans de retard	176	0,1	318	0,1	0,9	0,4
Total en retard	9 434	7,4	24 059	4,3	22,2	12,5
Total entrants en sixième	126 685	100,0	555 389	100,0	100,0	100,0

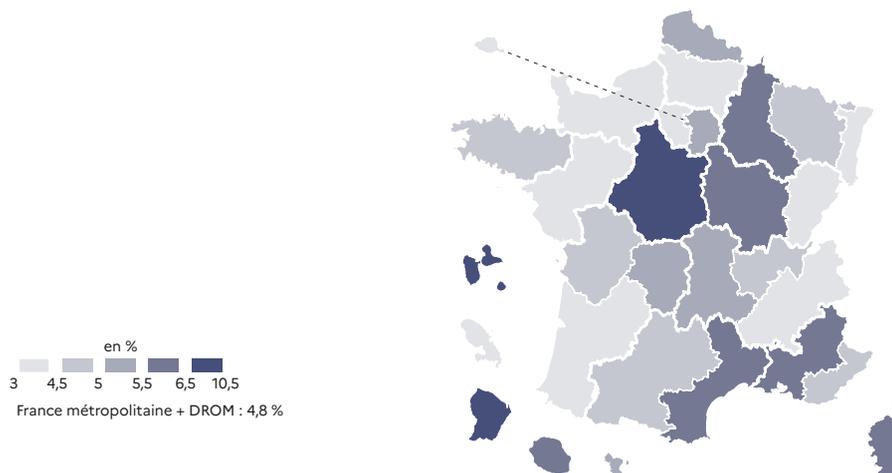
► Champ : France métropolitaine + DROM, élèves scolarisés dans une école publique en 2021 quel que soit leur secteur de scolarisation, hors Segpa et hors ULIS.

RERS 2023, DEPP

1. RAR : réseau ambition réussite.

Lecture : en 2022, 7,4% des élèves entrant en sixième et venant d'une école publique appartenant aux réseaux d'éducation prioritaire REP ou REP+ ont au moins un an de retard, 7,3% en ont un seul, et 0,1% en avait au moins deux.

4 Retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2022 selon l'académie de scolarisation, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat, hors Segpa et hors ULIS.

RERS 2023, DEPP

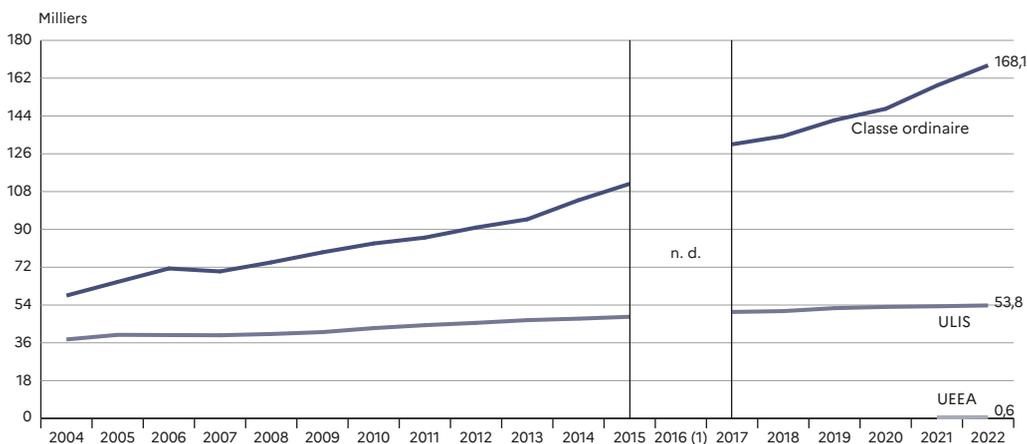
3.07 Les élèves en situation de handicap dans le premier degré – 1

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, plus de 222 500 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans les écoles. En 2022, trois élèves handicapés sont scolarisés en classe ordinaire pour un élève en **unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)**, c'est-à-dire en **scolarisation collective**, contre 1,6 en 2004 (1). Par ailleurs, 600 élèves porteurs d'un trouble du spectre de l'autisme (**TSA**) sont scolarisés dans une **unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA)**, type de structure créée à la rentrée 2018.

La part de la scolarisation collective augmente avec l'âge : 5 % des enfants âgés de 6 ans et plus d'un tiers des élèves au-delà de 9 ans (2). À peine trois élèves en situation de handicap sur dix scolarisés dans le premier degré sont des filles. Cette proportion est légèrement plus élevée en ULIS.

Plus de six élèves en situation de handicap sur dix bénéficient d'une **aide humaine** conformément à leur **projet personnalisé de scolarisation (3)**. Parmi ces élèves, 64 % bénéficient d'une aide mutualisée, 25 % d'une aide individuelle sur une partie de leur temps scolaire et 11 % d'une aide individuelle sur l'intégralité de leur temps scolaire. Près des trois quarts des élèves bénéficient de ces types d'accompagnement parmi ceux présentant des troubles du spectre de l'autisme, des troubles psychiques, des troubles moteurs, des troubles du langage et de la parole, des troubles viscéraux, plusieurs troubles associés, ou d'autres troubles. La fourniture de matériel pédagogique adapté (clavier braille, périphériques adaptés, logiciels spécifiques, etc.) concerne moins de 4 % des élèves en situation de handicap (4). Le matériel pédagogique adapté bénéficie proportionnellement plus aux élèves présentant des troubles visuels, des troubles auditifs et des troubles moteurs.

1 Évolution des modes de scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier degré, en milliers (1)



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), Public + Privé (sous et hors contrat).

1. Données manquantes en raison d'une grève administrative des enseignants référents.

RERS 2023, DEPP

Précisions

Population concernée – Ne sont pas recensés ici les élèves des établissements spécialisés (établissements hospitaliers et médico-sociaux). Voir fiche 1.07.

Classification des principaux troubles présentés par les élèves – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 16.36; 15.04.

Source

DEPP et DGESCO, enquête n° 3 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le premier degré.

2 Les élèves en situation de handicap dans le premier degré selon le type de scolarisation en 2022-2023

	Scolarisation individuelle en classe ordinaire			Scolarisation en ULIS ou en UEEA			Ensemble		
	Total	%	Part des filles (%)	Total	%	Part des filles (%)	Total	%	Part des filles (%)
2 ans et 3 ans	4 056	99,6	31,4	16	0,4	31,3	4 072	1,8	31,4
4 ans	10 270	99,4	27,8	64	0,6	32,8	10 334	4,6	27,9
5 ans	16 046	99,5	25,5	77	0,5	19,5	16 123	7,2	25,5
6 ans	22 209	95,0	27,3	1 171	5,0	29,0	23 380	10,5	27,4
7 ans	22 135	78,4	26,7	6 086	21,6	31,1	28 221	12,7	27,7
8 ans	24 899	72,8	26,5	9 301	27,2	32,3	34 200	15,4	28,1
9 ans	27 003	69,3	26,8	11 984	30,7	33,6	38 987	17,5	28,9
10 ans	29 544	68,2	26,9	13 757	31,8	34,3	43 301	19,5	29,3
11 ans	11 229	49,4	31,4	11 499	50,6	35,4	22 728	10,2	33,4
12 ans et plus	705	58,7	29,6	496	41,3	37,1	1 201	0,5	32,7
Total	168 096	75,5	27,2	54 451	24,5	33,6	222 547	100,0	28,8

► **Champ** : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

RERS 2023, DEPP

Lecture : 78,4% des élèves handicapés âgés de 7 ans sont scolarisés en classe ordinaire. 26,7% de ces élèves de 7 ans sont des filles.

3 Répartition selon le trouble et le type d'accompagnement en 2022-2023

	Accompagnement individuel		Accompagnement mutualisé	Total	Part des élèves accompagnés (%)	Pas d'accompagnement	Ensemble
	Temps plein	Temps partiel					
Troubles intellectuels ou cognitifs	4 368	11 143	29 462	44 973	54,4	37 648	82 621
Troubles du psychisme	4 844	8 778	13 834	27 456	76,4	8 499	35 955
Troubles du langage ou de la parole	635	4 037	22 193	26 865	77,8	7 673	34 538
Troubles auditifs	183	512	1 001	1 696	45,8	2 008	3 704
Troubles visuels	251	427	647	1 325	60,4	870	2 195
Troubles viscéraux	376	449	815	1 640	77,1	486	2 126
Troubles moteurs	1 363	1 580	2 889	5 832	73,5	2 102	7 934
Plusieurs troubles associés	3 368	6 475	14 521	24 364	74,7	8 242	32 606
Autres troubles	1 498	3 577	10 291	15 366	73,6	5 502	20 868
Total	16 886	36 978	95 653	149 517	67,2	73 030	222 547
<i>dont troubles du spectre de l'autisme</i>	<i>5 882</i>	<i>10 041</i>	<i>6 986</i>	<i>22 909</i>	<i>72,2</i>	<i>8 809</i>	<i>31 718</i>

► **Champ** : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

RERS 2023, DEPP

4 Part des élèves en situation de handicap bénéficiant d'un accompagnement et d'aide selon le type de trouble en 2022-2023

	Enseignant spécialisé (1)	Matériel adapté	Transport spécifique
Troubles intellectuels ou cognitifs	1,0	1,7	16,0
Troubles du psychisme	1,9	2,4	6,8
Troubles du langage ou de la parole	1,0	4,9	5,5
Troubles auditifs	6,9	19,5	12,7
Troubles visuels	4,3	24,6	8,5
Troubles viscéraux	1,0	3,9	3,8
Troubles moteurs	1,1	14,6	10,1
Plusieurs troubles associés	1,2	4,0	7,3
Autres troubles	0,9	2,0	3,7
Total	1,4	3,7	10,0
<i>dont troubles du spectre de l'autisme</i>	<i>2,8</i>	<i>3,2</i>	<i>12,1</i>

► **Champ** : France métropolitaine + DROM, Public + Privé (sous et hors contrat).

RERS 2023, DEPP

1. Ne concerne que les élèves scolarisés en classe ordinaire.

3.08 Les élèves en situation de handicap dans le premier degré – 2

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, plus de 90 % des 221 900 élèves en situation de handicap scolarisés dans le premier degré (hors unité d'enseignement élémentaire autisme - **UEEA**) fréquentent une école à temps plein (1). Près d'un élève sur cinq scolarisé à temps partiel fréquente une classe ordinaire (15 000 sur 18 900). La scolarisation à temps partiel concerne surtout les élèves qui fréquentent une classe ordinaire de niveau préélémentaire (21,1 % d'entre eux). Tous modes de scolarisation confondus, près de deux élèves sur cinq scolarisés à temps partiel ont un temps de scolarisation hebdomadaire supérieur à un mi-temps (7 300 sur 18 900). Par ailleurs, 53 800 élèves en situation de handicap sont scolarisés avec l'appui d'une **ULIS**, dont 93,8 % dans l'enseignement public (2). En cinq ans, les effectifs d'élèves bénéficiant d'une ULIS ont progressé de 5%.

Les élèves d'ULIS représentent 1,3% de l'ensemble des élèves de l'enseignement élémentaire, public et privé (3). La part de la scolarisation collective par rapport aux effectifs de l'enseignement élémentaire varie de 0,6% à 1,8% selon les académies. Les taux les plus forts s'observent dans les académies de Clermont-Ferrand, de Dijon, de Nancy-Metz, de Strasbourg, et de La Réunion. Les taux les plus faibles concernent les académies de Mayotte, d'Île-de-France et de Rennes (moins de 1%). Dans les écoles du premier degré, 5 097 ULIS sont recensées. Elles sont moins nombreuses dans les DROM, à l'exception de La Réunion, ainsi que dans les académies de Corse, de Limoges, et de Paris. C'est dans les académies de Créteil, Versailles et Lille que leur nombre est le plus important.

Précisions

Population concernée – Ne sont pas recensés ici les élèves des établissements spécialisés (établissements hospitaliers et médico-sociaux). Voir 1.07.

Principaux dispositifs de scolarisation des jeunes en situation de handicap – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 16.36.

Source

DEPP et DGESCO, enquête n° 3 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps, scolarisés dans le premier degré.

1 Temps de scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier degré en 2022-2023 (hors élèves scolarisés en UEEA)

Mode de scolarisation	Niveau	Temps complet	Temps partiel				Ensemble	
			De 0,5 à 1 journée	De 1,5 à 2 journées	De 2,5 à 4 journées	Total (%)		
Classes ordinaires	Préélémentaire	35 500	1 300	5 529	2 685	9 514	21,1	45 014
	Élémentaire	117 559	733	2 015	2 775	5 523	4,5	123 082
	Total	153 059	2 033	7 544	5 460	15 037	8,9	168 096
ULIS	Total	49 917	336	1 737	1 826	3 899	7,2	53 816
Total		202 976	2 369	9 281	7 286	18 936	8,5	221 912

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat et Privé hors contrat, hors élèves en UEEA.

RERS 2023, DEPP

LECTURE : dans le premier degré, 8,5% des élèves en situation de handicap sont scolarisés à temps partiel (soit 18 936 élèves).

2 Évolution des effectifs d'ULIS

	1980	1990	1999	2005	2010	2012	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Public	90 090	61 632	42 205	37 752	40 426	42 737	47 453	47 800	49 197	49 660	50 015	50 464
Privé	5 394	3 876	2 585	2 078	2 559	2 784	3 199	3 325	3 271	3 396	3 410	3 352
Total	95 484	65 508	44 790	39 830	42 985	45 521	50 652	51 125	52 468	53 056	53 425	53 816
Part du public (%)	94,4	94,1	94,2	94,8	94,0	93,8	93,7	93,5	93,8	93,6	93,6	93,8

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), Public + Privé sous contrat et Privé hors contrat.

RERS 2023, DEPP

3 Part des effectifs en ULIS école par rapport aux effectifs de niveau élémentaire en 2022-2023

Académies et régions académiques	Nombre d'ULIS	Effectifs d'élèves en ULIS école	Élèves en ULIS école (%)
Clermont-Ferrand	121	1 313	1,8
Grenoble	253	2 717	1,3
Lyon	253	2 344	1,1
Auvergne-Rhône-Alpes	627	6 374	1,3
Besançon	95	1 022	1,5
Dijon	149	1 599	1,8
Bourgogne-Franche-Comté	244	2 621	1,7
Bretagne (Rennes)	184	2 010	1,0
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	209	2 326	1,5
Corse	29	259	1,6
Nancy-Metz	217	2 275	1,8
Reims	120	1 317	1,7
Strasbourg	171	1 979	1,8
Grand Est	508	5 571	1,8
Amiens	205	2 097	1,7
Lille	381	4 163	1,6
Hauts-de-France	586	6 260	1,6
Créteil	298	3 169	1,0
Paris	89	779	0,8
Versailles	311	3 279	0,8
Île-de-France	698	7 227	0,9
Normandie	245	2 763	1,4
Bordeaux	236	2 227	1,1
Limoges	51	514	1,4
Poitiers	134	1 413	1,5
Nouvelle-Aquitaine	421	4 154	1,3
Montpellier	214	2 554	1,5
Toulouse	211	2 499	1,4
Occitanie	425	5 053	1,5
Pays de la Loire (Nantes)	224	2 504	1,1
Aix-Marseille	226	2 544	1,4
Nice	155	1 547	1,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	381	4 091	1,3
France métropolitaine	4 781	51 213	1,3
Guadeloupe	53	384	1,4
Guyane	60	420	1,4
Martinique	37	249	1,2
Mayotte	32	234	0,6
La Réunion	134	1 316	1,8
DROM	316	2 603	1,4
France métropolitaine + DROM	5 097	53 816	1,3

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat et Privé hors contrat.

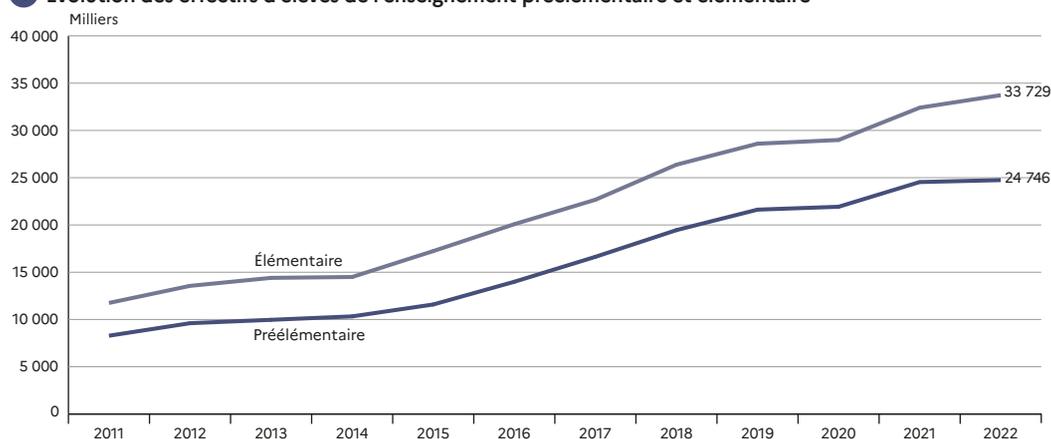
RERS 2023, DEPP

À la rentrée 2022, près de 58 500 élèves du premier degré sont scolarisés dans un **établissement du secteur privé hors contrat (1) (2)**. Plus précisément, 24 700 sont scolarisés au niveau préélémentaire, 33 700 au niveau élémentaire et moins de 50 en ULIS. En 2022, les effectifs du secteur privé hors contrat représentent 0,9% de l'ensemble des élèves scolarisés dans le premier degré en France métropolitaine ou DROM. Entre 2012 et 2022, le nombre total d'élèves du premier degré de l'enseignement privé hors contrat a augmenté d'environ 35 000 élèves, une partie de la hausse s'expliquant par un meilleur repérage des écoles du secteur privé hors contrat. En 2012, plus de 23 200 élèves étaient scolarisés dans l'enseignement privé hors contrat dans le premier degré. Les effectifs sont restés relativement

stables de 2012 à 2014 et entre 2019 et 2020, avant de connaître une hausse sensible à la rentrée 2021 (+11,8% soit 6 000 élèves de plus). À la rentrée 2022, la croissance des effectifs est plus modérée : +2,5%, soit 1 500 élèves en plus. L'évolution suit la même tendance au niveau préélémentaire et au niveau élémentaire.

À une échelle académique, les progressions les plus importantes (plus de 20%) s'observent dans les académies de Corse, de Limoges, de Besançon, de Guyane et de Reims (3). À l'inverse, le nombre d'élèves scolarisés dans le premier degré hors contrat, décroît entre 2021 et 2022 dans les académies de Normandie, de Créteil, de Clermont-Ferrand, d'Orléans-Tours, d'Aix-Marseille et de Lyon.

1 Évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire



► Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte), Privé hors contrat.

RERS 2023, DEPP

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 22.38.

Source

DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre. Insee, statistiques de l'état civil.

2 Évolution des effectifs du premier degré (1)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Part du hors contrat en 2022 (%)
Ensemble premier degré													
Préélémentaire	8 281	9 606	9 963	10 328	11 586	13 989	16 629	19 455	21 620	21 926	24 539	24 746	1,1
Élémentaire	11 749	13 557	14 403	14 496	17 236	20 082	22 668	26 376	28 596	28 990	32 404	33 729	0,8
ULIS (2)	114	60	58	39	23	24	27	98	87	99	116	39	0,1
Total	20 144	23 223	24 424	24 863	28 845	34 095	39 324	45 929	50 303	51 015	57 059	58 514	0,9
Préélémentaire													
Très petite section (3)	1 092	1 234	1 279	1 471	1 432	1 822	2 116	2 392	2 488	2 568	2 820	2 769	3,8
Petite section (3)	2 332	2 788	2 889	2 803	3 279	4 051	4 965	5 524	6 411	6 342	7 417	7 357	1,0
Moyenne section (3)	2 384	2 848	2 915	3 067	3 425	4 193	4 882	6 033	6 434	6 619	7 173	7 602	1,0
Grande section (3)	2 473	2 736	2 880	2 987	3 450	3 923	4 666	5 506	6 287	6 397	7 129	7 018	0,9
Élémentaire													
CP	2 570	3 034	3 163	3 213	3 864	4 479	4 946	5 927	6 386	6 633	7 189	7 555	0,9
CE1	2 428	2 793	3 078	3 047	3 663	4 312	4 763	5 612	6 056	6 027	6 979	7 088	0,9
CE2	2 380	2 706	2 855	3 020	3 510	4 034	4 711	5 288	5 766	5 778	6 438	6 821	0,8
CM1	2 201	2 604	2 741	2 731	3 205	3 855	4 299	4 999	5 372	5 465	6 127	6 360	0,8
CM2	2 170	2 420	2 566	2 485	2 994	3 402	3 949	4 550	5 016	5 087	5 671	5 905	0,7

RERS 2023, DEPP

► Champ : France métropolitaine + DROM, Privé hors contrat.

1. En outre en 2022, 5 714 élèves sont scolarisés dans une classe hors contrat au sein d'établissements privés sous contrat : 3 224 en préélémentaire et 2 490 en élémentaire.

2. Unités localisées pour l'inclusion scolaire.

3. Les données sont collectées par âge et non par niveau pour le préélémentaire. Les effectifs ont été répartis par niveau en faisant correspondre à chaque niveau son âge théorique.

3 Effectifs de l'enseignement privé hors contrat dans le premier degré par académie à la rentrée 2022

Académies	Privé hors contrat	Évolution 2021/2022 (%)
Clermont-Ferrand	432	-6,9
Grenoble	2 614	5,4
Besançon	246	26,8
Dijon	515	7,1
Rennes	1 181	11,7
Orléans-Tours	922	-1,9
Nancy-Metz	743	0,0
Reims	548	20,2
Strasbourg	1 551	3,5
Amiens	833	3,9
Lille	994	13,2
Lyon	3 550	-1,2
Créteil	4 854	-7,3
Paris	5 074	1,6
Versailles	9 429	3,3
Normandie	483	-9,9
Bordeaux	2 312	8,6
Limoges	229	45,9
Poitiers	724	15,8
Montpellier	2 965	6,1
Toulouse	2 561	2,0
Nantes	1 983	6,2
Aix-Marseille	3 351	-1,6
Nice	3 134	2,9
Corse	103	171,1
France métropolitaine	51 331	2,5
Guadeloupe	2 356	0,4
Guyane	28	21,7
Martinique	1 077	8,6
Mayotte	3 045	2,5
La Réunion	677	1,8
DROM	7 183	2,7
France métr. + DROM	58 514	2,5

RERS 2023, DEPP

► Champ : Privé hors contrat.